

L'ABEILLE.

CONDITIONS. Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Le prix se publie en anglais et en français, à raison d'une piastre par copie de chaque langue pour la première insertion, et de cinquante centes pour les insertions subséquentes.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront payés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les ont envoyés.

On prend les abonnements à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'y ajoute quelque un en ville chargé de payer régulièrement.

Les lettres adressées aux Rédacteurs doivent être affranchies dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le FÉLICITATION sera régulièrement les voyages aux Niles, Orleanis et les ports voisins, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

Le bateau à vapeur HURON, capitaine O. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et étant à bord, partira sous peu.

THOMSON & GRANT, rue de la Loi.

200 sacs café Havane, première qualité. 250 caisses chocolat assorties, et nos. 1 et 2.

25 caisses fromage en forme de saunas. 10 caisses fromage de Gales choisis.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

20 caisses de bon vin de France. 20 caisses de bon vin de France.

VENTES PAR LE MARSHAL.

J. B. Leary vs. J. Mead. Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, sheriff et collecteur des taxes de la paroisse de l'Ascension, s'est adressé à moi, demandant que deux centes soient par lui, conjointement avec...

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

Le jury a rendu verdict pour le défendeur, à la somme de \$100.

LOTTERIE.

DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FRANÇAISE—CLASSE NO. 13. PAS DE BILLET BLANC!!

27 numéros—4 roues. D. MAICOLM, Commissaire.

Le Tirage aura lieu le Samedi, 26 Mars 1831. PROSPECTUS: 1 lot de \$6000, 1 lot de \$4000, 1 lot de \$2000, 1 lot de \$1000, 1 lot de \$500, 1 lot de \$250, 1 lot de \$100, 1 lot de \$50, 1 lot de \$25, 1 lot de \$10, 1 lot de \$5, 1 lot de \$2, 1 lot de \$1, 1 lot de \$0.50, 1 lot de \$0.25, 1 lot de \$0.10, 1 lot de \$0.05, 1 lot de \$0.02, 1 lot de \$0.01, 1 lot de \$0.005, 1 lot de \$0.002, 1 lot de \$0.001, 1 lot de \$0.0005, 1 lot de \$0.0002, 1 lot de \$0.0001, 1 lot de \$0.00005, 1 lot de \$0.00002, 1 lot de \$0.00001.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.

Les billets sont à \$50, moitié \$25, quart \$12.50, dixième \$12.50, centième \$1.25.